

Lundi 8 décembre 2014.

Installation du Conseil Consultatif de Chevrières.

Après le mot de bienvenue de M. le maire le Comité est installé.

Etaient présents :

Membres élus du Conseil Municipal

Messieurs

DUTHEIL DE LA ROCHERE Emmanuel

LANGLOIS MEURINNE Grégoire

PINON Donatien

(Mme Christine BONNAMY ayant accepté d'être suppléante en cas de besoin.)

Membres nos élus du Conseil municipal

Mesdames

BINTEIN Anne

BRAVO CHRISTINE

MOINET Marie Christine

PHILION Nathalie

Messieurs

BOUCHENEZ Michel

BOULET Bruno

FLOREK Jean Sébastien

JUDAM André

LEDRU Jean Claude

LEFIN Patrick

VERVEL Christian

WEIGANDT Eric

Absents (ou en retard) excusés :

ALVES Annie, LETEXIER Martine, CHERFAOUI Mohammed.

Hervé Cosme rappelle que sur proposition du Maire, le Conseil municipal a fixé la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours. Le comité est présidé par un membre désigné par le Maire ou par vote lors de la première réunion du Conseil consultatif.

Le comité peut être consulté par le Maire sur toutes questions ou projets intéressant les services publics et équipements de proximité ou toute question d'intérêt communal. Le Comité peut par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant l'intérêt communal pour lequel il a été institué, il est chargé par le maire d'être une force de propositions pour le conseil municipal devant lequel il peut, une fois par an, faire une présentation de ses activités, de ses réflexions. Puis il conclue son propos en ajoutant :

La première réunion vous permettra d'établir votre règlement de fonctionnement pour les 5 années à venir.

Dans le 1er courrier que je vous avais adressé, il était dit que le maire désignerait le Président de votre assemblée. Je souhaite vous faire une proposition qui pourra être entérinée lors de votre première séance de travail. Premièrement, soit je peux désigner ce Président pour votre mandat, Deuxièmement, soit vous pouvez vous élire votre Président et enfin troisièmement, je vous propose que la 1^{ère}, la 3^{ème} et la 5^{ème} année soient présidées par chacun des membres venant du Conseil municipal et que la seconde et la 4^{ème} année soient présidées par des membres non élus en alternant une femme puis un homme. Réfléchissez-y pour ces trois propositions et vous vous déterminerez lors de cette première séance de travail que nous pouvons fixer au lundi 26 janvier 2015 à 20h30 en salle du Conseil municipal.

Voilà ce que ce soir je voulais vous dire. Personnellement, je tiens à souligner de nouveau que votre rôle sera important dans la vie de notre commune et que je vous souhaite à la fois du courage, de la détermination et beaucoup de réflexion dans ces 5 années de mandat.

Un tour de table est alors fait afin que chacun des membres présents se présentent à l'assemblée puis M. Emmanuel DUTHEIL de la ROCHERE prend la parole pour parler aux membres du Comité du prochain site Internet de la commune qui devrait être actif début 2015, il sera intéressant d'y présenter le Comité et de mettre les photos des membres du dit comité.

En conclusion, il est demandé à chaque membres de noter l'adresse courriel de la mairie chevrières.mairie@wanadoo.fr chaque membre devra envoyer un message pour la constitution de la liste d'envoi des divers documents, ceux qui n'ont pas Internet doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

M. le maire lève cette première séance à 18h30.